

Autobiographie d'Elisabeth Huc-Villas (1798)

Archives cantonales vaudoises, P Huc 9

Transcription de Morgane Akermann

(Texte modernisé)

Pour citer cette transcription:

Morgane Akermann, « Moi, Elisabeth née de Villas, veuve de Paul d'Huc, Comte de Béthusy, ai écrit ce qui suit de ma carrière en ce pauvre monde, de ma propre main à Gnadefrey en janvier 1798 » : description, analyse et transcription. Travail de Bachelor réalisé sous la direction du Prof. Christian Grosse, Faculté de théologie et sciences des religions, Université de Lausanne, 2016.

© Université de Lausanne. Tous droits réservés pour tous pays.

Toute reproduction de ce document, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en Suisse. Son stockage dans une base de données autre que www.egodocuments.ch est interdit sauf accord préalable et écrit de l'éditeur.

(1.1) Moi, Elisabeth née DeVillas, veuve de Paul d'Huc, Comte de Bethusy, ai écrit ce qui suit de ma carrière en ce pauvre monde, de ma propre main à Gnadenfrey en janvier 1798.

Que mon Cœur avec humilité
Confesse ici sa misère
Et que l'esprit de Vérité
Transcrive ma Carrière.

C'est à Nîmes, province du Languedoc en France, que je naquis, le 2 août 1736. Je passai les premières années de ma vie à la campagne, chez mes grands-parents maternels. Ma bien heureuse grand-mère était connue pour une des plus pieuses et zélée protestante [sic] de son temps. Sa tendre affection pour moi, ses soins religieux pour mon âme, m'avait attaché à elle d'une manière particulière, ce qui me rendait mon séjour chez elle préférable à tous les plaisirs que j'aurais pu avoir à la ville chez mes parents. Ils avaient auprès d'eux ma sœur aînée qui leur était très chère, étant le premier enfant de leur union, ce qui les faisait moins apercevoir de mon absence [problème dans sa formulation ?]. J'avais à peine 4 ans, que, me promenant un matin avec une de mes tante [faut d'accord] âgée de 12, ainsi mon bon Dieu ! me préserva d'une manière miraculeuse d'un accident qui aurait pu m'être bien funeste. Un cheval chargé de petit bois vint à nous avec vitesse la frayeur nous ayant séparée [sic] je m'appuyai contre une borne Ecke Stein glissé de ma longueur sur la place, et le cheval m'ayant atteint il posa un de ses pieds sur mon côté droit, en poursuivant sa course. Ce qui m'est encore bien présent : ma jeune tante craignant des reproches de ma grand-mère, étant un peu son enfant gâté, fut dans une cruelle angoisse, me donnant de petits bijoux et de l'argent me fit promettre que je ne parlerai de ce malheur à mes grands parents, ce que je fis fidèlement, quoique j'eusse deux côtes cassées, et autres enfoncées ; ce qui a été reconnu après ma première couche, et me rappela l'accident ci-dessus. **(1.2)** Mon obéissance fut sans doute agréable à mon cher Sauveur, il me guérit et m'évita toute douleur, n'ayant porté aucune plainte, allant mon petit train comme de coutume. Ce qui paraît incroyable sans le miracle de grâce qu'il a daigné faire pour moi pauvre enfant qui ne le connaissait pas encore. En me rappelant [faute orthographe ?] ce bienfait, j'en suis autant confuse que reconnaissante.

Mes grands parents, s'étant retirés à Genève pour cause de religion après l'enlèvement d'une de leur fille âgée de 15 ans que l'on leur prit de force pour la mettre dans un couvent, où elle est encore Religieuse, craignant le même sort pour la plus jeune, sacrifièrent une partie de leur fortune pour fuir dans les pays étrangers, à travers une route des plus dangereuse [faute ?] et pénible, forcés d'aller presque toujours à pieds, ce qui les empêcha de me prendre. Je rentrai dans la maison paternelle. Comme mes chers parents avaient à cœur le salut de leurs enfants, ils

firent venir de la Suisse domestiques et mamezelle à qui ma sœur et moi fumes confiées. C'était une bonne personne bien instruite de la Religion, qui priait avec nous et nous inspirait de bons sentiments. Elle m'aimait de préférence à ma sœur et aimait à s'entretenir avec moi. Je me souviens vivement du moment où elle me parla pour la première fois du cher Sauveur. C'était le soir du Vendredi Saint, la voyant fort triste et en prière, je ne lui laissai aucun repos qu'elle ne m'eut dit le sujet de sa douleur. Elle me conta que c'était ce pareil jour il y avait tant d'années que notre Sauveur avait été crucifié pour nous sauver. Ces paroles me firent une impression si profonde, que je voulus savoir sur le moment tout l'histoire de notre Redempteur. Elle me la raconta depuis sa naissance jusqu'à son ascension. Elle m'aprit [faute ortho ?] aussi la chute d'Adam et les suites funestes du péché qui s'était étendu sur tous les hommes, et dans lequel nous aurions peris sans la grande miséricorde de Notre bon Dieu. Cette touchante histoire me pénétra d'une telle manière et m'enflamma d'une telle ardeur pour mon cher Sauveur que je ne pus ni souper, ni dormir. Je repassais dans mon esprit tout ce que j'avais entendu, qui me paraissait **(1.3)** incompréhensible d'après mes faibles lumières, n'ayant que cinq ans. Néanmoins par celle du Saint-Esprit et par la grâce je le croyais comme si je l'avais vu. Cette heureuse soirée m'est restée en souvenir jusqu'à ce moment quoique j'aie oublié bien d'autres circonstances de ma vie. C'est une preuve bien sensible de la fidélité du travail du Saint-Esprit dans le cœur même d'un enfant. Je l'en bénis pour ce travail de grâce et pour ses tendres soins à me diriger, regrettant de n'avoir pas été aussi fidèle à ses enseignement [faute accord] en cessant d'être enfant ; qu'il l'a toujours été envers moi après avoir eu la grâce de connaître mon Sauveur. Je sentis une grande horreur pour le péché. L'angoisse s'empara de mon âme, j'aurais voulu n'en point commettre, mais en en sentant l'impossibilité je m'en affligeais extrêmement. Par l'idée que j'offensais ce Dieu si bon, ce Sauveur si charitable qui avait tant souffert pour moi, je n'osais plus rien faire, dire, ou penser, de peur de faire un péché, je me croyais perdue... Enfin je fis part de mes craintes et de ma douleur à ma chère mamzelle, qui en eut pitié et me rassura, me disant que les enfants qui aimaient Dieu étaient préservés de péchés jusqu'à l'âge de 7 ans mais qu'après tout ce qu'ils faisaient était écrit au livre de vie pour que chacun eut à rendre compte de sa conduite. Ces paroles furent pour moi un sujet de trouble et de nouvelle angoisse. Craignant de manquer de mémoire lorsque notre bon Dieu m'interrogerait sur ma vie passée, ma détresse fut cruelle jusqu'à l'âge de 7 ans. Je craignais affreusement l'époque où je devais réellement offenser Dieu ! J'aurais voulu mourir et je priais sans cesse pour obtenir cette grâce. J'aimais le Sauveur de tout mon cœur j'aurais voulu qu'on m'en parla toujours. Je fuyais autant que je le pouvais les nombreuses sociétés et les grands repas très fréquents chez mes chers parents. Lorsqu'on me forçait d'y assister, je m'échappais souvent pour aller m'entretenir avec ma chère Rosalie du néant et de la vanité de ces choses dont ma sœur était déjà bien éprise, ce qui m'affligeait pour elle.

Parvenue à 7 ans, malgré mes désirs, j'en fus **(1.4)** inconsolable. Je me vouai à Dieu de corps et d'âme lui promettant de remplir tout ses commandements. Je vécus ainsi avec crainte et tremblement jusqu'à mes 10 ans. Ma sœur aînée fut appelée auprès de son Sauveur, et passa dans son sein en bienheureux enfant et en vraie Pécheresse, ayant reconnu que dans ce pauvre monde tout n'était que vanité, se repentant amèrement de lui avoir donné son cœur pendant les dernières [années ?] de sa vie. Elle était âgée de 12 ans après avoir souffert cruellement bien des mois d'une [hidropisie] de poitrine. Sa fin fut des plus édifiante, recourant sans cesse à la miséricorde de Notre bon Dieu pour obtenir le pardon de ses péchés. Le Sauveur lui fit sentir son [secret] et sa grâce d'une manière miraculeuse. Ainsi jusqu'à son dernier soupir, et dans ses plus fortes souffrances sa bouche ne proféra que des louanges et actions de grâces pour son Dieu, et des sentences si belles et chrétiennes que l'on eut pu la croire inspirée.

Le Bonheur de ma chère sœur que je voyais aller droit au ciel augmenta mon désir pour la mort. La tristesse s'empara de mon âme et altéra tellement ma santé que l'on craignit pour moi une [étisie]. J'étais alors le seul enfant. Mes chers parents, craignant que je ne suivisse bientôt ma sœur dans l'Eternité, m'amènèrent à Genève chez mes grands parents. J'eus une joie indicible de me retrouver dans les bras de ma digne Grand-mère. De pouvoir prier et adorer Dieu en tout liberté, et dans une Eglise, ce que les Calvinistes n'osaient pas faire en France où il n'y avait point de Temple ou Eglise. Sans risque d'éprouver les plus violentes persécutions, aucun enfant n'était en sûreté dans les rues si l'on soupçonnait qu'il ne fut pas catholique. Je ne sortais qu'en tremblant me promener avec ma bonne Rosalie, pensant qu'on connaîtrait à ma figure que je ne l'étais pas. Je me disais en marchant : Si l'on t'enlève pour te mettre dans un couvent, tu seras fidèle à ton Dieu, tu subiras plutôt la mort que de changer de croyance, tu l'aimeras de tout ton cœur, et tu l'adoreras lui tout seul tout seul en esprit.. Cette idée m'occupait **(2.1)** tellement que je ne jouissais de rien, comme pour l'ordinaire les enfants jouissent de tout. J'étais avide d'entendre et de lire tous les tourments que l'on faisait endurer aux victimes de ma Religion. Je sentais le désir le plus ardent d'en devenir une pour l'amour de notre Seigneur Jésus Christ. Autant que j'étais timide de caractère, autant et plus mon esprit était exalté, surtout après les lectures que je faisais pendant la nuit en cachette, de l'histoire des anciens et modernes martyrs.

Arrivée à Genève je pus parler librement de mes sentiments, mon cœur de dilata de joie, je me crus dans le paradis. La première fois que je fus à l'église, où je chantai hautement les louanges du Seigneur, et ouïs sa divine parole, ce jour fut pour moi un jour mémorable de bonheur, et la source d'une nouvelle vie. J'y allais plusieurs fois par jour puiser de nouvelles forces et de nouvelles grâces. Je laissais volontiers pour l'Eglise toutes les parties de plaisir ou j'étais invitée. Ma bienheureuse Grand-mère me donnait des instructions très salutaires pour mon Salut. Nous lisions les Saintes Ecritures, nous faisons nos prières ensemble chez nous outre les publiques,

ou nous ne manquions jamais. Comme elle était très instruite et vraie chrétienne les pasteurs, et professeurs venaient souvent la voir pour s'entretenir avec elle. J'avais un extrême plaisir d'assister à ces petits comités qui tournaient en bénédiction pour mon cœur. Enfin mes jours se passaient de la Ravissement. J'aurais voulu donner à mes chers parents mon goût et mes sentiments, j'osais les blâmer de ne pas abandonner plaisirs et fortune en France pour l'amour de Dieu ce qui me paraissait si facile pour le repos de leur conscience. Si je leur ai manqué de respect par ce désir trop ardent, je prie humblement mon cher Sauveur de me pardonner, - connaissant seul mes intentions -, ainsi que de leur avoir souhaité dans d'autres temps la perte de leur fortune pour me donner la liberté de me retirer en Suisse où par mon travail pour mon entretien je ne leur aurais pas été à charge. Je ne saurais jamais assez dire combien j'ai pu me chagriner pour eux, étant bien jeune, et par la suite **(2.2)** le Seigneur qui est le vrai Pasteur des âmes, et dont les pensées ne sont pas nos pensées, n'a pas eu égard à mes vœux. Il a béni mes chers parents par l'âme et par le corps, et les a appelés à lui en Pécheurs réconciliés par son sang. Je jouis pendant deux ans du bonheur d'être à Genève pendant lequel je fus instruite et confirmée par la Sainte Communion à l'âge de 13 ans. Je me rappelle avec action de grâce de l'heureux moment où mon bon Sauveur s'approcha de mon cœur et l'embrassa du plus ardent amour pour lui, et me fit goûter des grâces ineffables. Ce fut à quatre de la nuit et aux flambeau que je voulus communier pour être moins distraite, et moins parée, cette occasion n'étant guère que pour les ouvriers et les domestiques. Je puis dire avec Vérité que tout me parut céleste, je me croyais transportée au ciel.

Hélas ! cet heureux temps ne fut pas de durée. Je fus rappelée en France par mes parents malgré mes prières, mes larmes, le renoncement total que je proposai de ma fortune en faveur de mes frères et sœurs pour rester dans un pays où j'avais la liberté de professer ma Religion, ne regardant pas comme honteux de travailler de mes mains pour pouvoir fournir à ma subsistance ce que j'aurais fait avec la plus grande joie. Je ne fus ni écoutée ni exaucée. Je dus obéir ; en quittant Genève je perdis tout mon bonheur. Je ne pus m'accoutumer au grand monde, encore moins m'y plaire. Quoique j'en fusse recherchée, aimée et louée, toutes les flatteries ne me firent aucune impression, Dieu merci. Je traitais tout ce que je voyais et entendais de folie. Je prenais de l'humeur contre tous ceux qui jouissaient des plaisirs dont je ne voulais pas jouir. J'attaquais indiscrètement tous ceux qui ne vivaient pas uniquement pour leur bon Dieu, de sorte qu'à 15 ans, j'étais un censeur des plus sévères. Jeune encore, il me paraissait que chaque cœur avait besoin d'une nouvelle lumière telle que j'avais eu le bonheur de recevoir par la grâce du grand ami des pécheurs. Enfin j'aurais voulu convaincre tous et un chacun des grandes **(2.3)** vérités dont j'étais pénétrée. Je vécus ainsi bien misérablement privée de la Communion n'ayant pas l'occasion d'y participer vu les défenses aux protestants d'exercer leur Culte Divin. Sentant la faim et la soif de mon cœur abattu je suppliai mes chers parents de nouveau de permettre un

voyage encore à Genève. Ils y consentirent avec plaisir, je repris ce nouvel air, une nouvelle vie, je me restaurai avec la parole de Dieu et le Saint Sacrement. Je cherchais dans les sociétés à m'entretenir avec les Pasteurs pour qui j'ai eu du respect, plutôt que de jouer aux cartes ou de danser comme il est d'usage dans ces assemblées. Les entretiens sur la religion étant ma passion dominante je pouvais la satisfaire avec d'autant plus de plaisir et de succès pour mon cœur qu'il y avait dans ce temps une quantité de vieux et de jeunes ministres tous vrais disciples de Jésus et en outre possédant les dons de l'esprit et des connaissances, de sorte qu'on ne pouvait que gagner avec de telles personnes. Je n'aurais jamais désiré s'il avait dépendu de moi d'autres sociétés pour faire mon bonheur. Il m'arrivait souvent d'être invitée dans des assemblées de jeunes gens des deux sexes, d'après l'usage du pays, ou à des grands repas où les convives étaient très gais et bruyants. Je pouvais être aussi gaie en arrivant mais bientôt après une langueur s'emparait de moi, une crainte m'agitait et me poussait à me rendre chez moi pour y prier de tout mon cœur le bon Dieu. Le repos m'était ravi jusqu'au moment où pouvant m'échapper sans ostentations je pus vaquer avec ardeur à ce devoir dont je sentais le besoin lorsque je m'étais restaurée et fortifiée par la prière. Je rejoignais la compagnie avec sérénité me sentant plus heureuse, et affermie contre les tentations et séductions des jeunes gens, et de leurs [hateries]. Alors je reprenais ma gaieté ordinaire, sans que personne ne se doutât de la raison de ce changement. La main de mon Divin Sauveur et son esprit me dirigeaient sans cesse, toute pauvre et pécheresse que j'étais, et m'ont préservée de bien des dangers. Gloire et louanges lui en soient rendues ici comme en éternité par mon cœur aussi confus que reconnaissant.

(2.4) Peu après j'entrai dans le saint état du mariage avec feu mon cher mari, Paul d'Huc de Bethusy, uniquement par obéissance pour mes parents. J'aurais préféré mille fois de rester fille pour vivre uniquement pour mon Dieu n'ayant aucun désir pour le mariage. Je n'osais forcer la volonté de mes Père et Mère, étant très timide envers eux et craignant de les affliger, ayant déjà refusé plusieurs partis avantageux, - entre autre un jeune Comte très riche d'une belle figure doué des qualités de cœur et de l'esprit celui-là seul aurait pu me faire surmonter mon dégoût pour le mariage si j'avais écouté avec complaisance ce premier penchant qu'il m'inspira et m'y fusse livrée sans réflexion. Il était protestant ainsi que ses parents. Il avait obtenu une place à la cour du Roi de France pour laquelle il fallait être catholique ou paraître l'être. C'est ce qu'il faisait en assistant au culte divin, ce qui me fit tant de peine que je le refusai. Mon bon Dieu que je priais de m'assister vint à mon secours, je pu résister à tout ce que le Comte me dit pour m'engager à l'accepter avec une force et un sang froid qui me venait du Seigneur véritablement. Après bien des débats qui n'étaient pas sans danger pour une rétractation de ma part, je rompis brusquement et entièrement avec lui. Il m'écrivit je lui renvoyai sa lettre, et tout fut fini, me promettant de ne plus le revoir. Le Seigneur me fit la grâce, comme je la lui demandais, de m'affranchir du premier sentiment que j'avais eu pour lui, mon cœur était tranquille. Malgré cela

je fus longtemps à me décider pour le futur époux que l'on me proposait, mais ayant appris qu'il était très pieux et bon chrétien je me soumis, avec résignation. Notre mariage fut béni à Copet en Suisse le 6 janvier 1758. Le 4 mars 1759 le Seigneur nous accorda une fille. Le 5 [y.tre] ce cher enfant fut retirée de ce monde par son Redempteur, ce qui me plongea dans une cuisante douleur, qui me causa une infinité de maux physiques. Le cher Sauveur en me frappant d'une épreuve si rude me fit la grâce de me reconnaître pécheresse, je l'étais en effet, idolâtre de cet enfant je ne vivais que pour lui. Mari, parents, amis **(3.1)** étaient oubliés. Mon bonheur était seul dans ce petit être. Il me fut ravi, je sentis mon tort, j'en demandai pardon à Dieu avec larmes et componction. J'en fis de même envers ceux à qui j'avais manqué promettant de toute mon âme au Seigneur que s'il m'accordait encore d'autres enfants, je lui en ferais chaque jour le sacrifice, me soumettant d'avance à sa divine, ce qui eu son effet, par sa grâce. Le 2 février 1761 il plut à Dieu de me consoler de mon affliction par la naissance d'un fils, qui est établi en [Sibérie] marié avec la Comtesse de Posa [Powsky] demi-sœur de notre chère Comtesse Lisette. Le 8 février 1764, ce bon Dieu m'accorda de nouveau en sa grâce une fille mariée au Baron de Schirnding, établi en Saxe. Les mariages de mon fils et de ma fille ont été bénis par la naissance de plusieurs enfants, dont sept sont encore vivants à savoir : de mon fils, trois fils et une fille, celle-ci mariée à Monsieur de Garnier, dont le jeune fils m'a rendue arrière grand-mère ; de ma fille, trois filles non mariées. Tous ces enfants par leur tendresse sans borne, leurs soins constants, leur empressement à me faire plaisir, font la consolation de mes derniers jours, et mon bonheur dans ce monde, où il y en a si peu de réel. Je ne saurais assez reconnaître et louer le Seigneur de tout le bien qu'il m'a procuré par mes chers enfants, pour lesquels grands et petits j'implore ses abondantes bénédictions comme une récompense due à leur généreuse fidélité, ce que je suis hors d'état de faire. Toi ! Ô mon bon Dieu que je connais toutes les circonstances où je me suis trouvée... Subviens à mon impuissance en comblant de biens en ta miséricorde ces bons enfants, tout à l'égard de l'âme qu'à l'égard du corps. Soutiens et augmente leur foi, leur confiance en toi, fais leur sentir ton tendre amour et que le leur pour toi brûle sans cesse dans leur cœur. Enfin Sauveur de tous les hommes, purifie les par ton Divin Sang et par ton saint sacrifice, et ta mort méritoire, fais les passer dans tes bras, en pécheurs réconciliés et heureux, à la fin de leur carrière. **(3.2)** Mon cher Sauveur ! m'a accordé pour l'extérieur jusqu'en l'année 1775, tout ce qu'un cœur attaché au monde peut désirer, et plus qu'il n'en faut pour le perdre. Une fortune brillante, des louanges peu méritées que l'on me prodiguait, empressements que grands et petits me témoignaient pour jouir de ma société, mais en même temps il m'a préservée du danger de me livrer entièrement à ces objets si séductifs par sa grâce. J'avais un goût dominant pour la retraite, que je ne pouvais guère satisfaire. La beauté du lieu que j'habitais me procurait une affluence d'étrangers que je ne pouvais refuser de recevoir, et qui souvent m'étaient à charge. Aussi m'arrivait-il quelques fois de prier pour la pluie pour avoir un peu plus de liberté. Je ne manquais jamais l'église ni de participer aux Saints Sacrements. Je n'invitais

jamais, ni n'allais en société le dimanche ou les fêtes. Je passais ces jours en méditation et faisais des lectures pieuses, où je trouvais un plaisir délectable. J'étais citée partout comme la femme qui remplit le mieux ses devoirs en tous genre ; enfin comme un exemple de dévotion. Malgré cela mon pauvre cœur ne jouissait pas du vrai repos. Je cherchais ce que je ne connaissais pas, ma misère et le besoin d'un Sauveur, ce que Dieu merci je connais aujourd'hui par les soins fidèles du saint esprit. Grâce lui en soient rendues à toujours. Dans cet état d'angoisse la prière était mon seul recourt et ma consolation mais le mal restait le même. Cette pénible situation s'est renouvelée bien, bien souvent je me suis aidée par le même moyen sans aller plus loin quoique les attraits de la grâce se fissent sentir bien délicieusement à mon cœur, mais n'y étaient pas permanents, ce qui me rejetait dans le trouble. Avant qu'un âme puisse par la grâce connaître la profondeur de sa corruption naturelle, sa misère, ses fautes, ses manquements, elle ne peut saisir ni comprendre le danger de sa position, elle se repose ; non comme le pharisien sur ce qu'il faisait, mais sur la consolante idée qu'elle n'a rien fait de criminel. **(3.3)** Elle pense, j'aime Dieu de tout mon cœur. Je l'honore dans son temple. J'agis avec mon prochain comme il m'est ordonné. Je fuis le mal. Je fais le bien avec plaisir. Sans penser hélas ! qu'en faisant tout cela et après l'avoir fait nous restons des serviteurs inutiles, sans pouvoir parvenir de nous-mêmes à notre salut quelques efforts que nous fassions. Cet état, dont j'ai fait la triste expérience, est le plus dangereux pour les pécheurs. J'en fais la confession avec plaisir, espérant que mon exemple les engagera à chercher celui qui seul peut nous aider dans nos anxiétés, nous en découvrir la cause, nous éclairer pour nous conduire à lui, qui est le salut de la vie, c'est-à-dire notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ. C'est lui qui nous revêt de sa justice seule valable devant Dieu. Jésus que ta justice et ton sang soit pour moi, et pour tous, l'habit resplendissant dont revêtu devant mon Dieu je paraîtrai dans son saint lieu. Préserve ô mon bon Père jusqu'à mon dernier soupir, de produire ou de faire valoir quelque chose de moi-même en qui il n'y a rien de bon, le peu¹ **(4.1)**² que j'ai fait me vient de ta grâce, car tu m'as [poussé] le vouloir et le parfaire, faire le bien est un bonheur, dont on te doit rendre grâce Seigneur.

En 1772, il plut à notre bon Dieu de retirer à lui feu mon cher beau-père à qui nous étions tous tendrement attachés. Cette perte me fut si sensible ainsi qu'à mon cher défunt mari et à nos chers enfants que nos santés en furent très altérées. Il nous fut ordonné par les médecins de voyager quelques années dans les pays froids pour y prendre les cures de plusieurs bains et eaux fortifiantes. Ayant hérité considérablement par ce décès rien ne s'opposa à ce projet. Nous quittâmes Bellevue au mois de juin 1772 après avoir fait des libéralités aux pauvres, aux églises hôpitaux maisons de charité en divers lieux, pour environ 3000 [écus], ce qui satisfait bien mon

¹ La fin de la page est vide.

² La page 3.4 est vide, 4.1 reprend une partie de la phrase entamée : « moi-même en qui il n'y a rien de bon, le peu »

cœur et augmentât ma propre justice. Nous usâmes de plusieurs bains sans nous trouver mieux. Nous passâmes l'hiver à Aix-La-Chapelle avec les familles [d'Orlow, Soltico] et autres qui tous nous pressaient de nous établir en Russie, nous offrant tout ce qui pouvait séduire pour une carrière brillante. La santé de mon cher mari ne se fortifiant pas, je le suppliai de ne pas s'engager ce qu'il fit en demandant du temps pour réfléchir. En 1773 nous parcourûmes une partie de l'Empire, fûmes reçus très gracieusement dans diverses cours, particulièrement par son Altesse d'Electeur, Palatin qui nous offrit des terres pour nous engager à rester chez lui et combla de bontés et d'amitiés.

Le désir de nous rapprocher de mon fils qui devait entrer comme Capitaine au service du Roi de Pologne nous fit refuser ces offres obligeantes et nous décidât à acheter la Terre de Sée en haute Lusace pour y vivre en repos, nos santés étant très faibles. Nous nous promettions bien du plaisir dans cette retraite en nous occupant de l'éducation de ma fille âgée de 8 ans, et de celle de mon fils lorsqu'il viendrait chaque année.

Nous prîmes possession de de la Terre à la fin de 1773, et le 1^{er} juillet 1775³ il plut à notre bon Dieu de me priver de mon cher et bienheureux mari et mes enfants d'un bon et tendre Père, après une maladie de neuf jours. Cette perte me plongea dans la plus vive douleur et me causa une maladie des plus cruelles causée par des crampes **(4.2)** terribles qui me privèrent de l'usage de mes jambes. Je fus obligée de me servir de deux béquilles et d'une personne pour m'aider à marcher. Je souffris ainsi pendant huit mois ce qu'il n'est pas possible d'exprimer. D'âme et de corps, j'en supprime les détails pour ne pas allonger ma narration. Pendant cette intervalle, ne pouvant vaquer moi-même aux affaires ni à l'administration des terres en Suisse ainsi qu'aux capitaux placés en France, nous perdîmes la majeure partie de notre fortune. Pour dédommager mes chers enfants, je renonçai à tous mes droits sur l'hérédité de feu mon cher mari. Nous vendîmes en Suisse terres et mobiliers avec perte. Enfin un malheur était toujours suivi d'un autre. Je puis dire avec vérité que le cher Sauveur qui m'accordait en même temps la grâce de ne pas donner un regret à ces pertes terrestres ; et de me soumettre aussitôt à sa sainte volonté ce qui m'était une grande consolation. Je disais comme Job « Le Seigneur l'a donné, le Seigneur l'a ôté » son saint nom soit béni. Je cherchais auprès de mon bon Dieu des biens plus précieux et jamais en vain : ce fidèle sauveur s'est miséricordieusement déclaré pour moi dans ce temps de détresse et d'angoisse ; et m'a fait jouir constamment de son appuy, de la force de sa grâce, de son amour. Enfin il a eu la condescendance⁴ de me diriger jour et nuit d'une manière miraculeuse pour me faire surmonter tout ce qui affaissait mon âme et mon corps.

³ La date est textuellement notée 1. Juillet 1775, germaniscisme

⁴ Le bon mot ?

Ah ! Très cher Sauveur ! Reçois de nouveau les actions de grâce d'un cœur bien pénétré et humilié de tant de bienfaits ; je ne cesserai de tout bénir ici et dans l'éternité. Quel heureux temps pour mon âme que celui où tu l'as éprouvée au creux des afflictions. Tu sais très cher Sauveur que j'ai bien regretté la fin de ce temps orageux étant si doux pour mon cœur, craignant la charge des affaires et ma rentrée dans le monde qui devait interrompre cet intime commerce que j'entretenais avec toi. Combien de jours et de nuits n'ai-je pas délicieusement passées à verser dans ton sein mes peines et mes craintes ? [allr notf fable niy viu flagnn n y w ?]⁵ A te faire connaître l'étendue de ma confiance en ta bonté et en ta justice, que tu as en tout signalée. Tu ne t'es point lassé de m'écouter, ma prière était exaucée avant **(4.3)** d'être finie. Tu étais près de moi au premier désir de mon cœur, pour m'aider, me consoler, et m'assurer de nouveau que ta gratuité ne se détournerait ni de ta pauvre pécheresse, ni de mes chers enfants que tu as bénis. Ô Profondeur de toutes miséricordes, ô amour insondable ! qui est semblable à toi ! Ta fidélité atteint jusques aux nues, tu l'as démontré jusqu'à ce jour envers nous. Comment t'exprimer mes sentiments et ma reconnaissance. Comment t'exprimer encore, mon Dieu sauveur, tout ce que je te dois pour le bienfait inestimable dont tu m'as fait jouir depuis 10 ans, par mon élection de grâce dans ton église de pauvres pécheurs et pécheresses. Ah ! Je conviens que comme telle j'avais plus de droits que personne d'y trouver place. Pour cet inestimable bonheur je ne puis t'offrir qu'un humble silence produit par d'impossibilité de décrire tout ce que je sens. C'est toi ! Oui c'est toi seul qui m'a donné pendant bien des années le désir d'en jouir sans que j'en aye profité mon cœur n'étant pas encore entièrement dévoué à ne vivre que pour toi avec qu'elle patience et bonté ne m'as-tu pas supportée pendant ce temps ?

J'ai essayé par mes propres efforts, par des privations, par des prières constantes de faire mon salut mais sans aucun succès grâces t'en soient rendues de nouveau cher Sauveur ! L'inquiétude et le trouble me suivaient partout, jusqu'à ce qu'enfin dirigée par ton saint esprit je le priai avec larmes de briser toi-même les barrières qui s'opposaient à mon salut et à mon repos. M'en remettant absolument à toi pour ce grand ouvrage, il te plus en ta miséricorde de m'exaucer. Et depuis cet heureux moment je me livrai de corps et d'âme à tes [leures] soins. Tu as été si fidèle Ô mon Dieu que depuis lors aucune de ces anciennes penées qui me faisaient la guerre n'a troublé la paix de mon cœur. Je t'en bénis cher Sauveur mille fois du fond du cœur.

En 1782, après le mariage de ma chère fille, me trouvant toute seule, mon cher fils étant au service de l'Electeur de Saxe, et me trouvant très malade, il me fut ordonné de prendre les bains de Baden en Autriche, à 3 lieues de Vienne où je passai quelques temps désirant ardemment revoir ma bonne et chère mère et ma famille. Je pris ma route par l'Italie accompagnée d'un seul

⁵ C'est quelle langue ?

(4.4) domestique, homme fidèle et sûr, dont la femme à mon service était restée avec ses enfants à See où j'habitais. Je pris cette route pour me rendre en France où j'arrivai sans aucun accident. Si le Seigneur ne nous eut pas si particulièrement préservés nous aurions courus bien des dangers, surtout sur mer où nous éprouvâmes de fortes tempêtes. Je restai au sein de ma famille environ 18 mois. Ce fut pour moi un temps de joye et de bonheur et en même temps d'épreuves et de combats pénibles pour résister à la tendresse maternelle qui voulait me retenir à laquelle se joignit celle de mes chers frères et sœurs. Les offres les plus séduisantes me furent faites pour mon bien être, tous voulaient se conformer à ma manière de vivre que je devais prescrire à la ville ou à la campagne. Enfin je ne devais que souhaiter, chacun à l'envy voulait me satisfaire. Combien mon cœur souffrait de ne pouvaoir accepter et de paraître ingrate, le secours de mon fidèle Sauveur me fut bien utile dans ces conjonctures pour me consoler et me fortifier dans mon projet de me joindre à son église. Je le priaï sans cesse de ne pas m'abandonner. Pour me justifier auprès de mes parents, je déclarai aec respect, mais fermeté, mon dessein de m'unir à l'église des frères. Ce dessein ne fut pas approuvé et j'eux à essayer les contradictions infinies. Pour maintenir la bonne intelligence, je n'en p0arlai plus et demandai du temps pour me décider à rester car il m'avait été dit qu'on ne me laisserait absolument pas partir. Je m'affligeai extrêmement de cette menace et j'implorai de nouveau mon cher Sauver pour qu'il daignat m'assister dans ma faiblesse et m'aider à m'arracher dôu milieu de cette famille chérie sans perdre leur amitié pour me conduire à ma destination. J'aurais voulu partir le même jour mais je n'avais pas dans ce moment l'argent nécessaire pour un si long voyage, avec une femme de chambre et un domestique. Mes yeux et mes soupirs s'élevèrent jusqu'au Sauveur, et ce ne fut pas sans effet. Ma bonne mère m'ayant demandé d'elle-même l'état de mes finances et lui ayant répondu qu'elles étaient fort minces mais que j'en attendais de Saxe, elle passa dans son cabinet et m'apporta **(5.1)** une grosse somme d'argent dont je fus bien confuse envers elle et bien reconnaissante envers mon bon Sauveur de m'avoir si tôt exaucée. Ne doutant pas qu'il n'approuvat mon départ, je repris courage en voyant qu'il se déclarait si visiblement pour moi, et le suppliai de m'en faciliter les moyens. Je lui remis toute la chose qui dans peu fut accomplie par la discretion fidèle des domestiques de ma bonne mère et des miens. Nous passâmes quelques nuits à emballer et à transporter mes effets et ce fut un vrai miracle d'avoir pu tromper tant de surveillants. Enfin tout étant prête j'embrassai le soir comme de coutume la plus chère des mères et me retirai avec precipitation dans mon appartement, craignant de me trahir par mes larmes qui me suffoquaient, me trouvant seule je donnai cours à ma douleur, la trahison et l'ingratitude se présentaient à mon esprit ce qui me causa des agitations cruelles mais regardant à mon bon Dieu il me fortifia avant que je le lui eusse demandé. Je passai partie de la nuit à écrire des lettres de pardon et de tendresse de componction, priant humblement que l'on me pardonna la manière dont j'étais partie en faveur du motif qui m'y avait autorisée, celui de faire mon salut.

J'implorai même l'assurance de mon pardon et la bénédiction de ma chère mère que j'espérais recevoir bientôt à Neuwied où je me rendais.

A la fin de juin 1785, j'arrivai heureusement à Neuwied où le cher Sauveur me conduisit par sa grâce sans accidents. Je reçus bientôt des lettres consolantes de ma respectable mère, qui non seulement me pardonnait tout ce que lui avait fait éprouver ma fuite, mais m'assurait encore de toute sa tendresse en me souhaitant mille bénédictions de notre bon Dieu, ce qui guérit la playe que j'avais encore dans le cœur.

Dès mon arrivée je fis visite au Père Scheurer qui me fit ainsi que sa chère femme l'accueil le plus gracieux. Je pris aussitôt assez de confiance en eux pour leur faire part que mon séjour à Neuwied n'avait d'autres buts que de connaître l'Eglise des frères et que je n'avais point d'autre désir que celui de pouvoir y être admise, qu'en attendant je m'estimerais bien heureuse si les frères et sœurs me permettaient d'entretenir avec eux une liaison d'amitié comme j'avais eu le bonheur de joindre en Saxe avec la **(5.2)** Commune de [Niesky], que j'étais décidée à ne pas aller chez les Prince et Princesse et à ne faire aucune connaissance dans la ville pour pouvoir jouir avec plus d'avantage de leur société et de la Sale. Je trouvai à Neuwied la chère Sœur de Bock, ancienne connaissance de Suisse. On peut juger de la joie que je ressentis en la voyant, et dans l'église je l'avais toujours bien aimée, étant une personne très pieuse, éclairée et du plus grand mérite outre des sentiments que je lui portais. Je m'attachai doublement à elle, sentant le besoin que j'avais de ses conseils et de son expérience, je lui dis sans réserve mes projets pour l'église et les difficultés que j'aurais à surmonter du côté de ma famille si le cher Sauveur me faisait la grâce de m'y recevoir, la priant instamment de me diriger ce qu'elle a eu la bonté de faire avec la fidélité d'une véritable sœur. Je n'oublierai jamais tout ce que je lui dois à cet égard, ainsi qu'aux autres frères et sœurs qui tous ensemble m'ont fait jouir de leur conseils et de leurs entretiens bien salutaires à mon pauvre cœur. La chère sœur de Bock me présenta chez les Sœurs veuves, la bonne [sœur] Scheurer chez les sœurs filles, et dans quelques familles. Et partout j'eus bien sujet d'être confuse de l'amitié que l'on me témoigna, il est vrai que je sentis d'abord pour ces chers enfants du Sauveur une tendresse tout à fait particulière qui me fut accordée par grâce, je me sentis unie à ce peuple de Dieu pour la vie d'une manière indissoluble. Et son bonheur, ses intérêts furent les miens, Oh ! combien j'étais heureuse dans cette société en jouissant de la Sale sans distraction. Je jouissais du vrai trésor, aurais-je pu regretter ceux de ce monde, ses honneurs, et ses plaisirs ? Oh ! non jamais un regret n'a troublé la douceur de cet heureux temps.

Le Prince ayant su mon arrivée et mes liaisons avec la Commune fit prier le Père Scheurer de se rendre chez lui, il lui demanda s'il savait pourquoi je ne m'étais pas faite annoncer au château selon l'usage. Ce bon frère répondit que mon dessein était de vivre en retraite hors du grand

monde ce que je ne pourrais faire aussi facilement si j'avais une fois le bonheur de faire sa connaissance et celle de sa famille. Le Prince peu satisfait de cette excuse pria fortement le frère Scheurer de me décider à tout prix à me rendre **(5.3)** le lendemain au château pour y souper. Il ajouta « je lui enverrai une voiture pour la conduire ici. » Le bon frère Scheurer promit de faire de son mieux et vint aussitôt me rendre compte de sa visite et de l'invitation. J'en fus très affligée et résistai autant que je le pus, mais la chère sœur de Bock et le frère Scheurer m'ayant fait caindre que si je persistais dans mon refus le Prince pourrait en avoir mauvais gré aux frères, et qu'il pourrait leur en attribuer la faute, vu l'empressement que l'on me témoignait et l'honneur que l'on me faisait de m'inviter à table avant d'avoir fait une visite d'usage, il fallut malgré moi que j'acceptasse, pour éviter tout désagrément à nos chers frères. Je dois dire que je fus bien confuse de l'accueil obligeant de toute cette aimable famille, ainsi que des reproches flatteurs qu'on me fit d'avoir voulu garder l'incognito. L'on ne me laissa pas en repos jusqu'à ce que j'eusse promis de venir au château aussi souvent que je le voudrais pour ne pas me gêner. Le lendemain je fus invitée avec cérémonie pour le dîner et le souper, j'eus autant d'agrément que la veille. Enfin la 3^{ème} fois j'y fus tout à fait à mon aise, j'en profitai pour faire connaître aux Princes et Princesses mon intention de me joindre à la Commune si avec le temps notre bon Sauveur voulait m'y appeler. Le Prince Régnant et la Princesse son épouse louèrent mon désir en m'assurant que partout où je serais ils resteraient mes fidèles amis. La princesse héréditaire et ses aimables filles combattaient souvent mon projet par amitié et par la crainte d'un mur de séparation entre elles et moi, si une fois j'entrais dans l'église mais je restai inébranlable. Je m'arrangeai par la suite à n'aller au château que les jours où je ne pouvais jouir de la Sale et jamais le dimanche, quelque occasion qu'il y eut. J'en dis le motif à la bonne et digne Princesse mère qui eut la bonté de se conformer à mes arrangements pour ne m'inviter que les jours que je lui avais désignés.

L'on trouverait peu de tels esprits, de tels cœurs, de tels amis, dans le grand monde. Comme j'ai eu le bonheur de me conserver ceux-là jusqu'à leur décès, tous ces aantages ne me suffisaient pas, je désirais pour mon pauvre cœur des jouissances plus réelles dont je voyais jouir avec envie nos chers frères et sœurs de Neuwied ; en m'avouant en même temps que je m'en trouvais tout à fait indigne et que ces grâces ne pouvaient m'être réservées car je pensais que tous ceux que le cher Sauveur appelait dans son **(5.4)** église y vivaient comme des sainte. Connaissant donc mon indignité et mon imperfection pour le moment et l'avenir, je m'affligeais de ne pouvoir y être admise, sans pouvoir étouffer le désir qui me pressait d'y entrer, je priais sans relâche le cher Sauveur de me faire cette grâce, et tout cela ne m'avancait pas. Enfin parlant un jour foncièrement avec le bienheureux Frère d'Albertini de mon désir et du peu d'espoir que j'avais d'obtenir cette grâce, ne pouvant me comparer à lui ni aux autres membres de l'église qui s'en étaient rendus dignes par leur conduite, il m'interrompit avec vivacité et me dit : « le Seigneur

soit loué de votre position. Ce que vous croyez être un obstacle à cette grâce que vous cherchez, votre misère et votre corruption sont ce qui vous y donne le plus de droit. Le Sauveur est venu au monde, il y est venu pour réconcilier tous les hommes avec son Père céleste et tendre, il a souffert et enduré la mort pour sauver tous les pécheurs qui se reconnaîtraient tels, qui croiraient en lui et en son sacrifice expiatoire. Il ne demande de nous que cette connaissance, il accorde la foi et le salut à tout pécher qui a recours à lui, il accorde tout par pure grâce et miséricorde, sans prétendre ni mérite ni dignité de notre part. N'oubliez pas qu'il est venu pour les pécheurs et non pour les justes, pour les malades, et non pour ceux qui sont en santé. Prenez courage et allez droit à lui ne faites aucun effort pour surmonter votre misère, vous goûteriez l'œuvre de grâce que le saint esprit commencée dans votre cœur. Implorez sa miséricorde comme pécheresse, et son secours comme une malade. » Je fus extrêmement soulagée après cet entretien dont je porte encore une reconnaissance extrême au bon frère d'Albertini. Je mis en pratique ses conseils salutaires, plus je me sentais indigne de cette grâce aux yeux du cher Sauveur, plus j'avais du courage pour la lui demander. J'osai donc espérer de sa grande charité qu'ayant daigné commencer cette bonne œuvre en moi il l'achèverait. Je prenais de temps à autres de nouveaux conseils auprès du Frère d'Albertini, ainsi qu'auprès de la chère Sœur de Bock dont les expériences de lui et de l'autre étaient bien capable de me diriger. Je restai ainsi jusqu'au 13 [gl] 1787. J'assistais à toutes les occasions et⁶ en revenant de l'église je tombai à genoux devant mon bureau et trouvai **(6.1)** dans cette posture l'écrit n°1 ci-joint après cette prière je me sentis consolée et fortifiée. Avant cette fête le cher frère Risler membre de la Conférence des anciens, ayant fait⁷ une visite à Neuwied, je profitai de sa présence pour lui faire connaître la situation de mon cœur, mon désir toujours plus ardent pour la Commune et en même temps les obstacles que je craignais de rencontrer de la part de ma bien aimée Mère, si je devais la consulter. A quoi il répondit que ce consentement était absolument nécessaire pour pouvoir demander la permission au Sauveur, qu'il me conseillait et me priait en grâce de ne pas le forcer, d'attendre patiemment que le Seigneur m'indiquât le temps opportun où je devais agir de peur de gêner par mon impatience toute la chose. Il me fit promettre le silence me consola en m'assurant qu'il me recommanderait à notre bon Sauveur, que m'étant dévouée à lui, je devais attendre aussi de lui seul l'accomplissement de mes souhaits et espérer avec confiance tout de sa miséricorde et de son amour pour les pécheurs. Cet entretien avec ce digne frère me fit jouir de bien des bénédictions. Je restai tranquille jusqu'à la Noël : écrivant à cette époque à ma bonne mère je me sentis poussée d'une manière irrésistible à lui ouvrir mon cœur, et à lui demander son consentement. J'avais une si forte conviction de l'obtenir que je ne doutai pas que le Seigneur ne m'eût inspiré le temps favorable où je devais agir. Je communiquai ma lettre à la chère sœur de Bock qui me fit ressouvenir des conseils de frère Risler. Elle blâma ma

⁶ Nous proposons d'ajouter « ce jour-ci »

⁷ Nous proposons de remplacer « ayant fait » par « faisant »

précipitation, elle en craignait les mauvaises suites, me pria fortement de ne pas faire partir ma lettre. Mais rien ne put m'arrêter, j'étais si persuadée que c'était la volonté du cher Sauveur qu'il donnerait un bon succès à ma lettre, que je la fis partir sans la moindre crainte. Mon entière confiance en sa bonté ne fut point déçue, la réponse m'apporta consentement, bénédictions pour ma nouvelle vocation et assurance de l'amour maternel pour toujours. Ah ! quelle ne fut pas ma reconnaissance, envers notre bon Dieu, ce sentiment m'abaissa jusque dans la poussière en pensant : c'est de lui seul, de son amour et de sa miséricorde, que je vais tenir tout mon bonheur. Je recevrai de lui une nouvelle vie, en marchant à la clarté de la lumière, **(6.2)** il m'admettra dans son troupeau, moi pauvre brebis égarée qui ai erré tout ma vie hors de son bercail, il sera mon berger, mon conducteur, je recevrai ma pâture de sa main, il nourrira mon âme et l'abreuvera au fleuve des Délices. Elle sera réjouie et restaurée jusqu'en éternité. Je pouvais penser et espérer tout cela de la miséricorde sans borne de notre cher Sauveur, ayant pour la permission à Neuwied une aussi forte conviction et d'obtenir que je l'avais eue pour le consentement de ma chère et bonne Mère. Ma foi à cet égard était si vive et si ferme, j'étais intérieurement aussi assurée de cette grâce que si notre bon Dieu avait daigné me dire : ne crains point, je ne rejeterai pas tes prières, je te prendrai et aurai soin de toi, chaque âme à qui le cher Sauveur a fait sentir de telles grâces, peut mieux se représenter l'état de mon cœur dans ce temps heureux que je ne saurais le dépeindre. La joie, la confusion, l'humilité, l'amour, la reconnaissance le remplissait. Il était trop petit pour contenir ces divers sentiments. Je [d'offrir] en [envie] à celui qui me faisait tant de biens malgré mon indignité et ma misère et lui dis : reçois mon cœur je le livre tel qu'il est, Seigneur à toi !, pour toi je fus ! je veux vivre pour toi ! qui mourus pour moi.

J'écrivis au frère Duvernoy l'état de mon cœur et de mon désir de m'entretenir avec lui, il m'assigna le temps et je m'y rendis aussi tôt. Après avoir exposé tous mes sentiments, il me fit des objections sans nombre auxquelles je ne m'attendais pas. J'en fus affligée, mais elles ne purent changer ni mes vues, ni mes espérances, je les combattis avec le secours du Seigneur. Une des importantes était la crainte que la Seigneurie ne fut fâchée de mon entrée dans l'église, ne pouvant dans ce cas me voir aussi souvent qu'auparavant, épancher leurs peines et chagrins dans mon cœur, le prince Regnant et la princesse en avaient de toute espèce, recevoir mes consolations et mes faibles conseils auxquels ils avaient la bonté d'avoir confiance. Il arrivaient enfin que ces bons Prince et Princesse n'attribuassent aux frères et sœurs de m'avoir engagé à entrer dans la Commune. Je le rassurai à cet égard connaissant à fond leur façon de penser, et pour l'église et pour moi, comme je **(6.3)** l'ai rapporté ci-dessus. Le cher frère Duvernoy ne pouvant par les objections me faire changer de projet me pria d'en écrire au Directoire d'Herreuhuth. Je le fis par le premier courrier. La réponse fut semblable à mon entretien avec le frère Duvernoy, mêmes objections, mais en plus grand nombre, elles ne me firent pas chanceler dans mes plans ni dans ma confiance en notre bon Sauveur. J'implorai son secours pour ma

réponse et il l'accompagna de sa bénédiction, car la seconde lettre du frère Risler m'annonçait le consentement du Directoire et la prière au frère Duvernoy de procéder à demander la permission pour moi à Neuwied de me commander à son cœur fidèle et à ses soins. Je l'importunais bien souvent pour le prier de se souvenir de moi, ne pouvant presque plus endurer mon impatience. Enfin le 31 de may 1788, j'obtins la permission, mais l'on trouva à propos de m'annoncer cette bonne nouvelle que le 2 juin, la famille de Schönberg étant à Neuwied et étant plus fréquemment invitée au château avec elle, l'on attendit son départ.

Le 2 juin je fut appelée chez le frère Duvernoy qui me fit part avec le plus tendre intérêt de la grâce particulière au cher Sauveur de m'avoir nommée pour être membre de son église et à Neuwied. Les termes me manquent pour exprimer tout ce que je sentis de mon élection de grâce, et combien je me trouvai humiliée et indigne de cette faveur. Je ne pus que balbutier quelques mots tant j'étais pénétrée de la miséricorde de notre bon Dieu. L'on délibéra sur la manière d'apprendre cet événement à sa Seigneurie que l'on croyait toujours devoir l'offenser, ce que l'on entrevoyait avec beaucoup de peine, quoique j'assurasse qu'elle y prendrait le plus tendre intérêt et l'apprendrait avec joye. Frère Duvernoy me conseilla d'aller tout de suite au château faire cette confidence aux Princes et Princesses. J'y courus de ce pas. Ayant atteint les Régnants au jardin je leur demandai leur bénédiction et implorai leurs prières envers le cher⁸ (6.4) pour ma nouvelle vocation. Ils en furent d'abord étonnés mais aussi ils me dirent : « Croyez que si quelque chose pouvait augmenter les tendres sentiments que nous avons pour vous, ce serait la résolution que vous avez prise de vous joindre à la Commune pour assurer votre Salut. Ah ! nous sentons bien le prix d'un tel bonheur ma chère amie, et le désirons du fond du cœur pour nous mêmes. » La bonne Princesse en m'embrassant bien des fois mêla des larmes de joye aux miennes, me souhaitant mille et mille bénédictions de notre cher Sauveur. Nous nous entretiâmes délicieusement de toutes les grâces dont j'allais jouir. Le bon Prince me demanda si je ne continuerais pas à venir dîner au château. Je lui répondis que non et que je le priais de n'en être pas fâché, que les grands repas et assemblées ne convenait point à mon nouvel état, que je renonçais à tout ce dont j'avais joui dans ce monde sans le moindre regret voulant vouer ma vie, mon cœur et mes pensées à notre bon Dieu qui venait de me combler d'amour et de grâces, que j'espérais d'avoir l'honneur de les voir souvent le matin pour quelques heures s'ils voulaient me le permettre, que cette jouissance particulière me serait plus précieuse que celle que je partageais ci-devant avec tant de personnes. Ils me demandèrent s'ils osaient venir chez moi, ne voulant rien faire qui fut contre l'usage de la Commune, je les assurai que chaque frère et sœur partagerait ma joye et ma reconnaissance s'ils daignaient m'honorer de leur visite, et nous continuer à tous leur bienveillance et protection, ce dont ils m'assurèrent dans les termes les

⁸ manque-t-il un mot ?

plus touchants pour toute leur vie. Très satisfaite de cet heureux début je fus chez la princesse héréditaire qui était entourée de sa famille et d'une quantité de personnes de la ville. Elle resta stupéfaite à cette nouvelle, ne put rien me dire mais versa des larmes en m'embrassant. Ensuite elle m'exprima tous ses vœux pour mon bonheur. Je la priai d'approuver les arrangements que j'avais **(7.1)** pris la liberté de proposer aux Princes et Princesses Régnants pour me procurer l'honneur de les voir, à quoi elle consentit. Nos liaisons d'amitié ont duré ainsi jusqu'à mon départ. Il est arrivé quelques fois que l'on m'a fait inviter pour des parties de plaisir hors de Neuwied, je les ai toujours refusées sans pourtant fâcher la Seigneurie. Je rendis compte au frère Duvernoy de ma visite et de mes arrangements qu'il approuva et dont il fut joyeux. N'ayant pas eu de quartier à me donner, il aurait bien voulu que je restasse dans le mien, mais cela ne m'était pas possible, un petit coin dans la Commune me valait mieux que toutes les commodités dont je jouissais dans le mien. Je ne lui laissai aucun repos jusqu'à ce qu'il me permit de venir de corps et d'âme auprès d'eux. Le bon frère Grünwald me céda une chambre au premier étage de la maison et une en haut très incommode mais que j'acceptai avec autant de plaisir que si s'eût été un palais. J'y fus bientôt logée et habillée en sœur. Ah ! quelle joie pour mon cœur de me voir enfin dans le bercail du bon berger, partageant la pâture de ses brebis chéries, vivant en paix et louant le Seigneur avec elles, mon bonheur était incomparable.

Le 20 juillet 1788 je fus reçue dans l'église, cette grâce que je n'osais attendre si tôt me rendit bien confuse envers mon cher Sauveur. La Seigneurie m'ayant témoigné son empressement d'assister à ma réception, le frère Duvernoy trouva à propos que j'écrivisse à la Princesse Mère pour lui en faire part. Elle me répondit qu'elle prenait le plus vif intérêt à ma joie et viendrait à la Sale avec toute sa famille, ce qui eut lieu.

1788 2 août Jour de ma naissance, j'eus ce beau Losung⁹ « Der Herr ! der König Israel ist bey dir, dass du dich vor Feinem Einglückt mehr furchten dürfest ». Ce qui me rendit bien heureuse.

1788 le 25.8^e Je fus candidate avec ce beau Losung « Siehe ich habe deine Sünde von dir genommen, une habe dich mit feyer Kleider angezogen ». Ô qui pourrait exprimer l'état de mon cœur pendant le temps de la Sainte Cène. Le Sauveur s'en était tellement approché et rempli de son amour, et de sa grâce que je ne voyais que lui, je me croyais au ciel avec lui des larmes abondantes mais douces coulaient de mes yeux **(7.2)** et ne tarirent pas de toute la nuit. Je la passai en entier en action de grâce pour la faveur inestimable que j'avais reçue tant

⁹ signifierait Mot d'ordre ; mais on peut lire autre chose ? Loufung, Lousung, Lovsung ?

je m'en trouvais indigne. Non ! je n'oublierai jamais cette soirée, heure bénie pour mon âme. J'implorai le cher Sauveur d'avoir pitié de langueur en me rendant bientôt participante de la réalité de cette grâce immense. J'entrai bientôt dans l'école du saint esprit qui me fut bien salutaire, ne connaissant pas encore assez profondément ma misère, ma corruption et ma faiblesse. Tout ce qu'il m'en présenta était d'une nature à me jeter dans le désespoir si je n'avais déjà éprouvé la miséricorde sans bornes de mon bon Sauveur, qui se plait à nous bénir quoique pauvres et pécheurs. Je m'abandonnai donc plus que jamais à cet océan inépuisable d'où l'on reçoit grâce sur grâce. Je me soumis à la volonté de mon Sauveur pour le temps qu'il fixerait pour m'appeler à sa sainte Table pour y venir en véritable malade, affamé et attérée de son sang et de sa justice, comme on pourra le voir dans le n°2 du petit livre ci-joint, pour ne pas allonger ma narration.

1788 le 20.Xe Je fus confirmée avec ce Losung

Ich liess sie in seilen der Liebe gehen.

L'on verra dans le n°3 du petit livre la situation de mon cœur pour cette grâce signalée par effet de l'amour et de la miséricorde de mon Dieu.

1789 le 17 janvier j'eus le bonheur tant désiré de participer avec tout l'église au Corps et au Sang de notre cher Sauveur, et pouvoir m'appliquer avec un cœur pénétré d'humilité et de reconnaissance toutes les grâces qu'il nous a acquises par son sacrifice méritoire, et de pouvoir me dire avec foi il est aussi mort pour toi. Je renvoie au n°5 du petit livre.

1789 en avril je fus admise à l'heure de Prière qui a été toujours pour moi une heure précieuse quoique souvent je n'y aye pas vaqué avec toute l'ardeur que j'aurais désiré.

Le Losung de ma première participation à la Sainte Communion était « Da ich mit euch einen Bund machte, soll mein Geist unter euch bleiben furchtet euch nicht ».

Depuis 11 ans je jouis par la grâce du Seigneur du Bonheur sans prix de me reconnaître pécheresse et en même temps **(7.3)** rachetée par son précieux sang, d'avoir été à ce titre réunie à son église de pauvres pécheurs, de me sentir arrivée par ses tendres soins et éclairée par son saint esprit de m'avoir maintenue la foi en ses mérites et ses souffrances, de m'avoir élue malgré mon indignité, de m'avoir supportée dans tous les temps avec une patience et une gratuité infinie. Je reconnais à ses pieds avec une profonde humilité que tout ce qu'il a daigné m'accorder est pure grâce, une œuvre de sa miséricorde et de son amour. Combien ne me trouvais-je pas confuse en pensant à les bienfaits et à sa charité, ce dont je louerai ici et en éternité avec un cœur brisé et plein de reconnaissance.

J'ose prier que l'on remette à mes chers enfants, fils ou fille, ce manuscrit après en avoir fait la traduction en allemand, priant de ne rien ajouter mais au contraire de l'abréger autant qu'il sera possible en maintenant l'ordre que j'y ai mis. Les détails entendus sont proprement pour mes enfants à qui je ne les ai pas fait connaître et à qui ils seront un souvenir intéressant. De même il leur sera remis le petit livre ci-joint n°1.¹⁰

¹⁰ 7.4 est vierge